

---

## ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE JEUDI 27 JANVIER 2022 A 16H30

Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française

### BILAN FINANCIER

#### 1 Rationnaliser les dépenses

Nous avons mis un terme à bien des dépenses que l'ancien secrétaire général faisait assumer par le syndicat, notamment de la téléphonie et de l'internet. De nombreuses dépenses sont aujourd'hui assumées directement par les membres du Conseil d'Administration et notamment les secrétaires généraux sans qu'ils en demandent le moindre remboursement.

Dès lors, seules des dépenses strictement nécessaires ont été effectuées depuis mars 2021. Nous avons dû investir pour équiper le local dont nous avons la jouissance. Pour cela, nous avons simplement fait l'acquisition de petits mobiliers pour la somme de 36 000 F.CFP.

En raison des contentieux que nous avons lancé, nous avons également été confrontés à quelques dépenses de poste pour environ 1 000 F.CFP.

Les dépenses de téléphonie, d'internet, les frais d'impression, certains frais de photocopie, de poste ont été directement assumés par les secrétaires généraux sans que ces derniers en demande remboursement.

De la même manière, certains frais d'avocat qui auraient pu légitimement être assumé par le syndicat l'ont été par le secrétaire général. Ce dernier a pris à sa charge également l'achat du nom de domaine du futur site internet ainsi que le coup d'hébergement pour les quatre ans à venir.

#### 2 Une ardoise salée laissée par le précédent secrétaire général

A son départ l'ancien secrétaire général a laissé pour près de 700 000 F.CFP de frais inhérents à des procédures judiciaires perdues, dont pas loin de 500 000 F.CFP (4 000 €) pour un unique pourvoi en cassation effectué sans l'aval du CA au sujet de sa propre rémunération. Une partie de ces dépenses a été réglée en 2020, et environ 250 000 F.CFP sont restées à la charge du syndicat en 2021. Ces dépenses qu'il a fallu honorer pèsent aujourd'hui gravement sur l'affaiblissement de notre trésorerie.

La première procédure concernait la prolongation d'activité d'un agent en dehors de tout cadre réglementaire. Nous avons gagné toutes les autres procédures de ce type, mais ce dossier ayant été mal rédigé, nous l'avons perdu.

La seconde procédure a été effectuée en catimini par l'ancien secrétaire général qui s'est bien gardé d'exposer que nous avons perdu en première instance puis dans un appel qu'il avait lancé sans consulter le Conseil d'Administration. Il s'agissait pour lui d'obtenir le paiement par notre administration de pseudo heures supplémentaires que personne n'avait pu constater. Il avait alors



formé un pourvoi en cassation qui n'avait aucune chance de succès. Ce pourvoi nécessitant le recours à un avocat parisien a coûté au syndicat la bagatelle de 4 000 €.

### 3 Le bilan financier dans les chiffres

En 2021, les recettes se sont élevées à 100 000 F.CFP, exclusivement des adhésions. Parallèlement nous avons dépensé 36 000 F.CFP pour l'achat de petites fournitures. Il est à noter que les dépenses assumées par les secrétaires généraux sur leur deniers personnels représentent environ 200 000 F.CFP. Celles-ci ont couvert l'achat d'un nom de domaine pour le futur site internet du syndicat, son hébergement pour les quatre années à venir, et des frais de poste.

Bilan chiffré	Recettes	Dépenses
<b>Etat financier au 31 décembre 2020</b>	<b>491 141</b>	
Recettes (adhésions)	97 103	
Achat de fournitures		35 950
Dépenses liées aux procédures perdues par le précédent SG		251 191
Dépenses liées aux procédures lancées par le nouveau CA		100 000
Frais financiers		38 900
<b>TOTAL Recettes et dépenses de l'année 2021</b>	<b>97 103</b>	<b>426 041</b>
<b>Caisse</b>	<b>23 260</b>	
<b>Solde financier au 31 décembre 2021</b>	<b>185 463</b>	

### 4 Perspectives pour 2022

Bilan chiffré	Recettes	Dépenses
<b>Etat financier au 31 décembre 2021</b>	<b>185 463</b>	
Recettes (adhésions)	100 000	
Dépenses estimées		30 000
Dépenses liées aux procédures		0
Frais financiers		38 000
<b>TOTAL, Recettes et dépenses</b>	<b>100 000</b>	<b>68 000</b>
<b>Solde financier possible au 31 décembre 2022</b>	<b>217 463</b>	

La trésorière



Clarita MAINO